

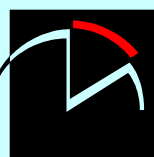
INSEE INFOS

N° 28 – Février 2007 – 1,50 euro

Le revenu des habitants de Mayotte en 2005 : hausse des niveaux de vie et baisse des inégalités



Collectivité départementale de Mayotte



Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Antenne de Mayotte
ZI - Kawéni
B.P 1362 - 97 600 MAMOUDZOU
Tel : 02.69.61.36.35
Fax : 02.69.61.39.56
Site internet : <http://www.insee.fr/mayotte>
Email : antenne-mayotte@insee.fr

Directeur de la publication :
Jean GAILLARD
Rédacteur en chef :
Olivier FROUTÉ
Rédacteur du document :
Philippe LUU

Impression : INSEE MAYOTTE
Code SAGE : II072884

ISSN : 1291-2786
Dépôt légal : Décembre 1998

© INSEE - 2007

Bien qu'encore très faible, le niveau de vie des personnes qui résident à Mayotte a fortement augmenté entre 1995 et 2005. Dans le même temps, les disparités se sont pour partie estompées : un cinquième de la population vit sous le seuil de pauvreté, contre presque un quart en 1995.

En une décennie, le niveau de vie des individus a presque doublé

Entre 1995 et 2005, le niveau de vie annuel moyen des individus s'est fortement accru : de 1 989 euros en 1995, il est passé à 3 728 euros en 2005, soit une hausse de 87 % en euros constants de 2005, c'est-à-dire corrigé de l'évolution des prix pendant cette période. Il augmente plus vite que le niveau de vie moyen des ménages car la taille de ceux-ci diminue. (Cf. Pour comprendre ces résultats). En dix ans, la taille moyenne d'un ménage a baissé de 14 %, passant de 4,9 en 1995 à 4,2 en 2005.

Les revenus des plus riches 10 fois supérieurs à ceux des plus pauvres

En 2005, une personne sur dix possède un niveau de vie inférieur à 838 euros par an [cf. note de lecture n°1]. A l'opposé, une personne sur dix a un niveau de vie supérieur à 8 142 euros par an. Les individus les plus modestes ont ainsi des revenus 9,7 fois inférieurs à ceux des individus les plus aisés. L'écart est en diminution. Le rapport était de 12,6 en 1995. En 2001, à La Réunion, il est de 4,3 et en métropole de 3,4.

Evolution du niveau de vie des individus entre 1995 et 2005

Limite des déciles	1995	2005	Evolution
d1	285	838	194,2%
d2	603	1 179	95,6%
d3	848	1 553	83,1%
d4	1 131	1 992	76,1%
Niveau de vie médian	1 419	2 417	70,4%
d6	1 719	2 903	68,9%
d7	2 106	3 600	70,9%
d8	2 636	4 731	79,5%
d9	3 597	8 142	126,4%
Niveau de vie moyen	1 989	3 728	87,4%
Indice de Gini	0,49	0,49	+ 0 pt
Rapport d9/d1	12,6	9,7	- 2,9 pt
Seuil de pauvreté à 50 %	710	1 209	70,4%
Taux de pauvreté à 50 %	24,4%	21,2%	-13,1%
Seuil de pauvreté à 60 %	851	1 450	70,4%
Taux de pauvreté à 60 %	30,9%	27,6%	-10,7%
Seuil de pauvreté métropolitain à 50 % en 2004	7 884		
Taux avec le seuil métropolitain à 50 %	97,9%	89,4%	
Seuil de pauvreté métropolitain à 60 % en 2004	9 456		
Taux avec le seuil métropolitain à 60 %	98,4%	92,2%	

Source : CDM / Insee – 'Enquête Budget de Famille' 1995 et 2005

En Euros constants 2005

Note de lecture n°1 : dans la suite de l'article, on appellera les personnes les plus démunies celles qui ont un niveau de vie de 838 euros au plus (premier décile) et les personnes les plus riches celles qui ont un niveau de vie de 8 142 euros ou plus (dernier décile).

C'est chez les individus les plus pauvres que la part des revenus provenant des prestations sociales est la plus importante (31 %). Il en est de même pour les revenus provenant de l'entraide (15 %). Par contre, c'est chez eux que la part des revenus d'activité est la plus faible (52 %). Ils sont constitués pour près de la moitié (45 %) de revenus de petits boulots.

Cette population, aux revenus modestes, se partage à parts égales entre Français et Comoriens. Toutefois, pour les Français, les prestations sociales représentent plus de la moitié des ressources (53 %) et seulement 17 % pour les Comoriens. Plus de neuf personnes sur dix sont inactives.

Dans la population vivant à Mayotte, trois personnes sur quatre ne bénéficient d'aucun revenu d'activité, mais chez les plus modestes ce taux atteint 87 %. Un tiers de ces personnes pauvres est membre d'une famille monoparentale.

Pour les individus les plus « riches », 94 % des ressources proviennent d'un revenu d'activité. La part de l'entraide et des petits boulots est pratiquement inexistante. Les prestations sociales, les retraites et les autres revenus représentent chacun 2 % des ressources.

Ces individus sont pratiquement tous français (96 %). Plus de cinq personnes sur dix sont actives. Elles sont employées, cadres ou ont une profession intermédiaire ou supérieure du public ou du privé. Quatre personnes sur dix sont salariées du public. Peu sont issues de familles monoparentales (3 %) et les personnes vivant seules représentent 6 % de la population du décile.

Les caractéristiques des plus pauvres et des plus riches ont évolué entre 1995 et 2005. En effet, sur cette période, le nombre d'étrangers a fortement augmenté. Ces nouveaux arrivants sont venus gonfler la population la plus pauvre. Dans le même temps, le nombre de Français

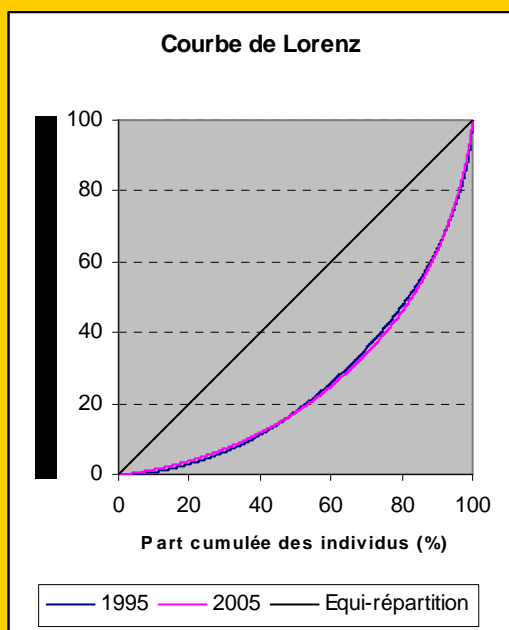
« expatriés » a aussi crû ; ils appartiennent dans leur très grande majorité aux déciles supérieurs.

Baisse de la proportion de pauvres

La hausse générale des niveaux de vie a relevé le montant du seuil de pauvreté (fixé à 50 % de la valeur médiane) de 70 % entre 1995 et 2005. Il est passé de 710 euros par unité de consommation à 1 209 euros en euros constants de 2005.

Le niveau de vie de la population la plus démunie croît. La part des ménages sous le seuil de pauvreté a baissé, passant de 24 % en 1995 à 21 % en 2005. Ainsi un cinquième de la population de Mayotte vit sous le seuil relatif de pauvreté. Le seuil métropolitain (lui aussi calculé hors loyers imputés) était de 7 884 euros en 2004. Avec cette valeur, neuf personnes sur dix vivant à Mayotte seraient sous le seuil de pauvreté. Ceci montre que les distributions

Une mesure de l'inégalité : courbe de Lorenz et indice de Gini



La courbe de Lorenz, ou courbe de concentration, est une représentation graphique des pourcentages cumulés des niveaux de vie des individus, ordonnés du plus faible au plus élevé. Plus la courbe est incurvée, plus la répartition est inégalitaire.

L'indice de Gini mesure l'aire située entre la courbe de Lorenz et la droite d'équi-répartition, c'est-à-dire où la répartition est totalement égalitaire (20% des ménages les plus pauvres possèdent 20% des revenus, ...). C'est un coefficient de concentration sans dimension, c'est-à-dire indépendant des unités choisies. Plus l'indice de Gini tend vers 0 plus la distribution est égalitaire (elle se confond avec la droite d'équi-répartition) ; et inversement, plus il tend vers 1 plus la distribution est très concentrée et donc inégalitaire.

La courbe de concentration des niveaux de vie montre qu'en 2005 40 % du total des revenus mahorais par unité de consommation sont perçus par 11,5 % environ des personnes les plus aisées. Dans le même temps, la moitié la plus pauvre de la population ne se partage qu'un peu plus de 17 % du total des niveaux de vie. La répartition est restée sensiblement identique à celle de 1995.

Source : CDM / Insee - 'Enquête Budget de Famille' 1995 et 2005

APPROCHE MÉNAGES : 9 337 euros de revenu annuel moyen

En 2005, le revenu annuel moyen¹ d'un ménage mahorais atteint 9 337 euros. Entre 1995 et 2005, les revenus des ménages augmentent de 74 % hors inflation, soit une progression annuelle moyenne de 5,7 %, sensiblement supérieure à celle du SMIG moyen qui a augmenté de 50 % sur la même période.

Plus d'un ménage sur deux (58 %) a

6,7 % des revenus globaux. Elles comprennent les allocations familiales, versées dès le premier enfant à charge et dans la limite de trois. Elles sont complétées par des bourses scolaires, l'allocation vieillesse, l'assurance maternité et des prestations sociales soumises à des conditions de ressources (allocation de rentrée scolaire, allocation de

pour les ménages les plus riches.

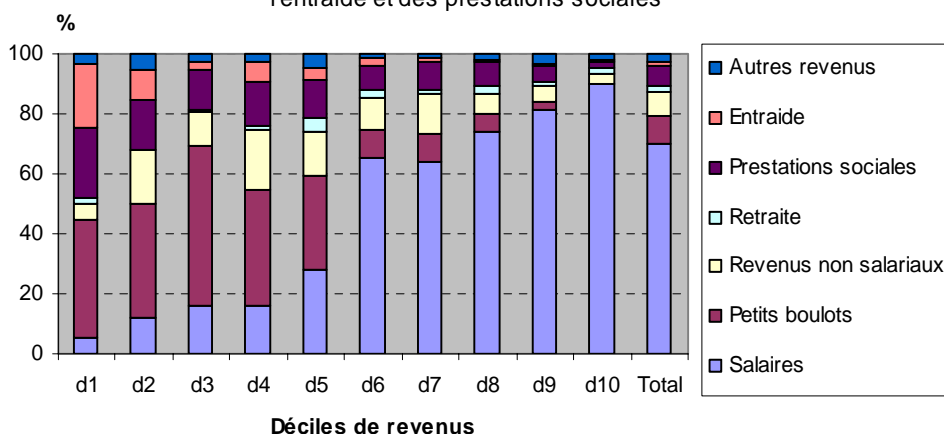
L'entraide (versement d'un membre de la famille, musada) apporte 1,8 % des ressources de l'ensemble des ménages. Cette solidarité concerne autant de ménages dont la personne de référence est française qu'étrangère. Comme pour les prestations sociales, plus le ménage est modeste et plus la part de l'entraide dans les revenus totaux est élevée : elle passe de 22 % pour les foyers les plus pauvres à pratiquement zéro pour les ménages les plus riches. Quatre foyers sur cinq disposant d'un revenu d'entraide ont des ressources annuelles inférieures au revenu annuel médian. Neuf ménages sur dix bénéficiant de l'entraide n'ont aucun revenu d'activité, trois sont des personnes seules et quatre sont des familles monoparentales.

Le poids des prestations sociales et des revenus d'entraide est ainsi nettement plus élevé pour les ménages les plus modestes. Il représente au total 45 % de leurs ressources.

Le reste des ressources disponibles est constitué essentiellement de loyers perçus et de pensions alimentaires. Leur part est de 2,5 %.

Composition des ressources des ménages selon le niveau de revenu

Dans les familles pauvres, 45 % des ressources proviennent de l'entraide et des prestations sociales



Source : CDM / Insee – 'Enquête Budget de Famille' 2005

des revenus inférieurs au SMIG annuel local.

Les salaires : trois quarts des ressources du ménage

Les revenus d'activité représentent 87 % des ressources des ménages. Ils comprennent les salaires, les revenus d'activité non salariale et les petits boulots. Salaires et petits boulots constituent respectivement 70 % et 9,5 % des ressources totales. Plus le ménage est riche, plus la part des petits boulots diminue : de près de 40 % pour les foyers les plus démunis, elle devient quasiment nulle pour les foyers les plus aisés [cf. note de lecture n°2]. A contrario, plus le ménage est riche, plus la part des salaires augmente : elle passe d'environ 5 % pour les plus pauvres à presque 90 % pour les plus aisés.

Les prestations sociales constituent

logement, allocation pour adultes handicapés). Plus le ménage est modeste et plus la part des prestations sociales est forte : elle passe de 23 % pour les foyers les plus pauvres à 2 %

Evolution du revenu des ménages entre 1995 et 2005

	1995		2005	Evolution euros constants
	Euros courants	Euros constants 2005		
SMIG annuel	4 363	4 934	7 412	50,2%
Revenu moyen annuel	4 832	5 378	9 337	73,6%
Limites de déciles				
d1	549	611	1 842	201,5%
d2	1 098	1 222	2 693	120,4%
d3	1 768	1 968	3 485	77,1%
d4	2 744	3 054	4 200	37,5%
Niveau de vie médian				
d6	3 799	4 229	6 000	41,9%
d7	4 391	4 887	7 667	56,9%
d8	5 204	5 793	9 725	67,9%
d9	6 283	6 994	13 677	95,6%
	9 745	10 847	22 312	105,7%

IPC en 2005 (base 100 en 1995) = 113,08

Source : CDM / Insee – 'Enquête Budget de Famille' 1995 et 2005

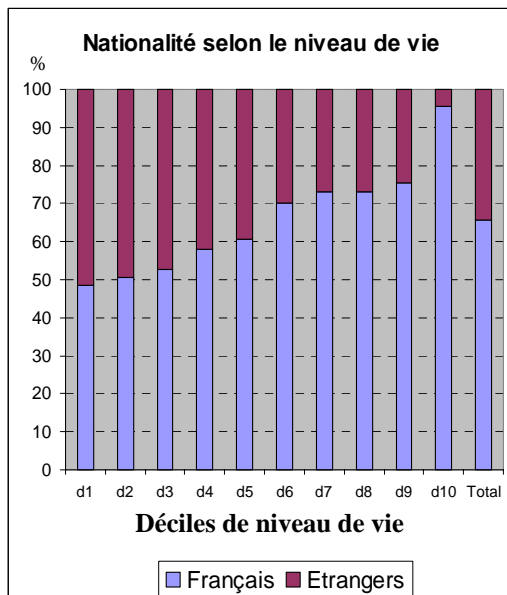
1 : ce montant comprend les revenus d'activité (salariée ou non), les prestations sociales (allocations familiales, aides au logement, bourses scolaires, etc), les retraites, les revenus d'entraide (versement régulier d'un membre de la famille, musada) et d'éventuels autres revenus (pensions, rentes, ...).

Note de lecture n°2 : dans la suite de l'article, on appellera les ménages les plus démunis ceux qui ont 1 842 euros au plus (premier décile) et les ménages les plus riches ceux qui gagnent plus de 22 312 euros (dernier décile).

des revenus à Mayotte et en métropole se situent sur des échelles qui ne sont pas comparables.

La population étrangère est la plus pauvre

Majoritairement représentés dans les premiers déciles, les étrangers cèdent la place aux français dans les déciles les plus élevés. Ainsi les Français ont



Source : CDM / Insee –
'Enquête Budget de Famille' 2005

un niveau de vie annuel moyen de 4 480 euros quand les étrangers en ont un deux fois moins élevé (2 280 euros).

Selon l'origine, les disparités sont encore plus marquées. Trois personnes sur quatre nées en métropole et dans un autre Dom/Tom se retrouvent dans le dernier décile et sont quasi absentes des six premiers déciles. Les natifs de Mayotte sont équitablement répartis entre toutes les classes de revenus. Les premiers, qui regroupent les Français qui ne sont pas d'origine mahoraise ont un niveau de vie annuel moyen de 16 770 euros ; celui des Français originaires de Mayotte s'élève à 3 515 euros. Il est presque cinq fois plus faible.

Pour comprendre ces résultats

Source et champ de l'étude

Les résultats de l'étude sont issus de l'enquête « Budget de famille 2005 ». Réalisée auprès d'un échantillon de 1 870 ménages domiciliés sur l'ensemble de la collectivité départementale de Mayotte, cette enquête est la deuxième du genre. La première avait été réalisée en 1995.

Le champ de l'étude est celui des ménages ordinaires i.e. les personnes qui résident dans un même logement, quels que soient leurs liens de parenté.

L'enquête a été réalisée tout au long de l'année 2005. Chaque ménage a été enquêté durant une semaine.

C'est la saisonnalité de certaines consommations (fruits, légumes), les achats liés aux fêtes (Ide, Noël...), l'influence des fins de mois ou des échéances de dépenses contractuelles (loyer, gaz, électricité, impôts...) qui a imposé que l'enquête soit réalisée tout au long de l'année.

Cinq types d'informations ont été collectés à partir de l'enquête :

- les ménages et leurs caractéristiques (composition, âge, activité professionnelle...)
- les dépenses journalières ou moins fréquentes mais effectuées il y a un an au plus
- les diverses sources de revenus perçues au cours des douze mois précédant l'interview du ménage enquêté
- l'équipement du ménage
- l'autoconsommation

Définitions

Le **revenu** d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Quatre impôts directs sont généralement pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les contributions sociales généralisées (CSG) et contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). A Mayotte, seul l'impôt sur le revenu existe.

Ce revenu diffère du revenu disponible

au sens de la comptabilité nationale, car il ne contient pas les loyers imputés.

Au sein du ménage, chaque individu compte pour une **unité de consommation** (uc), ou une fraction d'unité, selon son âge. L'échelle d'équivalence, dite de l'OCDE modifiée, attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Le **niveau de vie** de chaque individu est calculé en divisant le revenu du ménage auquel il appartient par le nombre d'unités de consommations du ménage. Ce revenu par équivalent adulte permet de mieux prendre en compte la taille et la composition du ménage. Tous les individus d'un même ménage ont le même niveau de vie. Si les ressources d'une personne donnée au sein du ménage sont faibles ou nulles, son niveau de vie reflète davantage la situation et les revenus des autres personnes du ménage que sa situation personnelle et ses revenus personnels.

Les **déciles** d'une variable sont les valeurs-seuils de cette variable qui, lorsque l'on ordonne la population selon les valeurs croissantes de la variable, la partitionnent en 10 sous-populations de taille égale. On les note souvent D1, D2,...D9. Par abus de langage, on désigne aussi par déciles les 10 sous-populations formées (on parle alors de limite de décile pour une valeur-seuil).

Pour en savoir plus

sur le budget des familles en 2005 :

Insee Infos N° 29 - Février 2007

Consommer à Mayotte : percée des services

Insee Infos N° 30 - Février 2007

Consommer à Mayotte : de nombreuses disparités

Insee Infos N° 09 - Mars. 2001

Le revenu des ménages à Mayotte en 1999

Insee Infos N° 01 - Janv. 1998

L'Insee à Mayotte et L'enquête « Budget de famille » 1995

À paraître :

Mayotte Résultats - 2007

Enquête « Budget de famille » 2005